

11017/19

(OR. en)

PRESSE 41
PR CO 41

RÉSULTATS DE LA SESSION DU CONSEIL

3707^e session du Conseil

Affaires économiques et financières

Bruxelles, le 9 juillet 2019

Président **Mika Lintilä**
Ministre des finances de la Finlande

P R E S S E

SOMMAIRE¹

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

Ressources propres.....	3
Programme de travail de la présidence	4
Directoire de la BCE - nomination du nouveau président	5
Semestre européen - recommandations par pays	6
Divers	7
– Taxation du secteur aérien et tarification du carbone	7
Réunions en marge du Conseil.....	7
– Eurogroupe	7

AUTRES POINTS APPROUVÉS

BUDGET

TRANSPORTS

– Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) - préparation de l'assemblée	8
--	---

¹ • Lorsque des déclarations, des conclusions ou des résolutions ont été formellement adoptées par le Conseil, cela est indiqué dans le titre du point concerné et le texte figure entre guillemets.
 • Les documents dont la référence est mentionnée sont accessibles sur le site internet du Conseil <http://www.consilium.europa.eu>.
 • Les actes adoptés comportant des déclarations au procès-verbal accessibles au public sont signalés par un astérisque; ces déclarations sont accessibles sur le site internet du Conseil mentionné ci-dessus ou peuvent être obtenues auprès du Service de presse.

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

Ressources propres

Les ministres ont fait le point des discussions concernant le paquet législatif sur les ressources propres, dans le contexte du cadre financier pluriannuel (CFP) pour la période 2021-2027.

En mai 2018, la Commission a proposé de moderniser l'actuel système des ressources propres de l'UE, notamment en créant trois nouvelles ressources propres: des contributions fondées sur les déchets d'emballages de plastique, une part des recettes provenant du système d'échange de quotas d'émissions et une part de l'assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés (ACCIS).

Le Conseil a aussi envisagé la possibilité de nouvelles sources potentielles de recettes en sus de celles que la Commission suggérerait initialement dans sa proposition. La Commission a indiqué qu'elle était disposée à fournir toutes les études techniques nécessaires.

Les travaux techniques sur cette matière se poursuivront en vue du débat que le Conseil tiendra sur le cadre financier pluriannuel lors de sa session d'octobre.

Au cours des derniers mois, les travaux au sein du Conseil ont surtout porté sur la simplification de la ressource propre fondée sur la TVA; les points de vue des délégations en la matière ne sont pas encore arrêtés précisément.

En ce qui concerne les nouvelles ressources propres, la ressource propre fondée sur les déchets d'emballages en plastique a recueilli un certain soutien de la part des États membres. Toutefois, les délégations ont en majorité indiqué qu'elles préféreraient écarter la nouvelle ressource propre proposée relative à l'assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés, en raison de l'absence de progrès sur ce dossier au Conseil.

Ont également été examinés au cours des débats le pourcentage de ressources propres traditionnelles retenu par les États membres au titre des frais de perception, ainsi que l'avenir des mécanismes de correction en faveur de certains États membres.

La Commission a présenté aux délégations un document informel sur les ressources propres et les nouvelles sources potentielles de recettes. Ce document informel rappelle l'état d'avancement des travaux sur le panier de nouvelles ressources propres proposé par la Commission et note que certains États membres ont invité la Commission à étudier d'autres nouvelles sources potentielles de recettes. Dans ce document informel, la Commission affirme être prête à développer les options relatives à d'autres nouvelles ressources propres si les États membres font part de leur soutien à cet égard.

Programme de travail de la présidence

La présidence finlandaise a présenté ses priorités dans le domaine des affaires économiques et financières (Ecofin) pour la durée de son mandat, qui va de juillet à décembre 2019.

La présidence finlandaise a placé la croissance économique durable au cœur de son programme, en soulignant l'importance des incitations économiques et des ressources budgétaires pour la transition vers une économie à faible intensité de carbone.

Au cours de sa présidence, les priorités de la Finlande seront les suivantes:

- Des marchés financiers plus solides et plus opérationnels: la Finlande s'emploiera à renforcer l'union bancaire et à développer l'union des marchés des capitaux. Le but est de renforcer la solidité et la résilience du secteur bancaire européen et de stimuler l'investissement transfrontière.
- La simplification de la coordination des politiques économiques: la Finlande demandera l'avis des ministres des finances sur le fonctionnement du cadre de coordination des politiques économiques de l'UE, afin d'apporter sa contribution au prochain réexamen du "six-pack" (paquet "gouvernance économique") et du "two-pack" (paquet "surveillance budgétaire"). L'objectif est en particulier d'examiner les possibilités de simplifier les règles budgétaires.
- Une fiscalité simple et efficace: la Finlande promouvra une fiscalité simple, juste et efficace afin de stimuler la croissance économique, la compétitivité et l'emploi. La présidence finlandaise poursuivra en outre les travaux engagés contre la fraude et l'évasion fiscales.
- Le renforcement de la lutte contre le changement climatique: la Finlande souhaite placer l'atténuation du changement climatique au centre des discussions du Conseil Ecofin et intégrer cette question importante dans le travail des ministres des finances.
- L'optimisation de la valeur ajoutée de l'architecture financière européenne pour le développement: la Finlande souhaite parvenir à des orientations politiques claires sur l'architecture financière européenne pour le développement.
- Un budget de l'UE obéissant à une bonne gestion financière: la Finlande souhaite qu'un accord équilibré soit établi entre le Conseil et le Parlement européen concernant le budget 2020. La présidence finlandaise veillera à ce que l'exécution du budget 2019 et le budget 2020 respectent les principes de la bonne gestion financière.

Directoire de la BCE - nomination du nouveau président

Le Conseil a adopté une recommandation au Conseil européen concernant la nomination de Christine Lagarde en tant que prochaine présidente de la Banque centrale européenne (BCE).

La recommandation formalise l'[accord](#) intervenu au sein du Conseil européen le 2 juillet 2019 en vue de soutenir la candidature de M^{me} Lagarde à ce poste.

Le Conseil européen devrait prendre une décision formelle sur la nomination en octobre, après consultation du Parlement européen et du conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne.

La nouvelle présidente succèdera à Mario Draghi (Italie), dont le mandat expire le 31 octobre 2019, pour un mandat non renouvelable de huit ans.

Le Conseil a besoin d'une majorité qualifiée "renforcée" pour adopter la recommandation, ce qui nécessite le soutien de 65 % des États membres de la zone euro (c'est-à-dire 14 sur 19) représentant 72 % de la population de la zone euro. (Base juridique: article 283, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.)

[Recommandation du Conseil concernant la nomination du président de la BCE](#)

Semestre européen - recommandations par pays

Le Conseil a adopté ses recommandations 2019 et ses avis sur les politiques économiques, budgétaires et de l'emploi des États membres.

L'objectif général des recommandations est d'encourager les États membres à accroître leur potentiel de croissance en modernisant leur économie et en renforçant encore leur résilience.

En dépit d'incertitudes au niveau mondial et de conditions moins favorables, les économies de tous les États membres devraient croître en 2020 et le taux de chômage n'a jamais été aussi bas. Dans ce contexte, les recommandations par pays concernent essentiellement la mise en œuvre de réformes structurelles efficaces, le renforcement des stratégies d'investissement et la promotion de politiques budgétaires responsables.

L'adoption des recommandations ce jour était l'étape finale du Semestre européen 2019, l'exercice annuel de coordination des politiques économiques menées. Lors de sa réunion du 20 juin 2019, le Conseil européen a tenu un débat sur les recommandations par pays. Les volets consacrés aux politiques de l'emploi ont été approuvés par le Conseil "Emploi, politique sociale, santé et consommateurs" lors de sa session du 8 juillet 2019.

Pour en savoir plus, voir le [communiqué de presse](#).

Divers

– Taxation du secteur aérien et tarification du carbone

Le ministre néerlandais a communiqué aux autres ministres les résultats de la conférence internationale organisée les 20 et 21 juin 2019 à l'initiative des Pays-Bas pour débattre des moyens de renforcer la coopération au niveau de l'UE en ce qui concerne la tarification du carbone dans le secteur de l'aviation.

Réunions en marge du Conseil

– Eurogroupe

Les ministres des États membres de la zone euro ont participé à une réunion de l'Eurogroupe qui s'est tenue le 8 juillet 2019.

En configuration ordinaire, l'Eurogroupe a eu un échange de vues sur le troisième rapport au titre de la surveillance renforcée concernant la Grèce, la situation budgétaire de la zone euro, la 11^e mission de surveillance post-programme en Espagne et les résultats des consultations menées par la Commission sur le rôle international de l'euro. Les ministres ont également reçu des informations concernant les décisions de la Commission dans le contexte du cycle de surveillance budgétaire du printemps 2019 pour l'Italie et le processus de nomination de la prochaine présidente de la BCE.

En marge de la réunion de l'Eurogroupe, les représentants des États membres de la zone euro, de la BCE et du Danemark se sont rencontrés en présence de la Commission européenne et de la Croatie afin de discuter des perspectives concernant la participation de la Croatie au mécanisme de taux de change II (MCE II). Ils ont adopté une [déclaration](#).

En configuration ouverte, l'Eurogroupe a débattu du suivi du sommet de la zone euro de juin 2019 et de l'organisation des travaux au cours du prochain semestre.

[Principaux résultats de l'Eurogroupe](#)

AUTRES POINTS APPROUVÉS

BUDGET

Mesures d'urgence pour un Brexit sans accord

Le Conseil a adopté ce jour des mesures d'urgence concernant l'exécution et le financement du budget de l'UE pour 2019 en cas de Brexit sans accord.

L'objectif de ces mesures est d'atténuer l'impact d'un scénario de sortie sans accord sur le financement dans un grand nombre de domaines, tels que la recherche et l'agriculture.

Elles permettront à l'UE de continuer à effectuer des paiements aux bénéficiaires du Royaume-Uni pour les contrats signés et les décisions prises avant la date du retrait, aussi longtemps que le Royaume-Uni continue de verser sa contribution fixée dans le budget de l'UE pour 2019.

Pour en savoir plus, voir le [communiqué de presse](#).

TRANSPORTS

Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) - préparation de l'assemblée

Le Conseil a approuvé huit documents de travail qui seront présentés par la présidence, au nom de l'UE et de ses États membres, lors de la 40^e session de l'assemblée de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) (doc. [10227/1/19 REV 1](#)). L'assemblée se tiendra du 26 septembre au 4 octobre 2019 à Montréal.
